



Bulletin d'adhésion et extrait de la Charte de l' AMAP LUNE ÉTOILE

Modalités de fonctionnement, déontologie : Les membres L'AMAP LUNE ÉTOILE sont des consommateurs, des producteurs, et toute personne concourant aux objectifs de l'association.

Pour adhérer à L'AMAP LUNE ÉTOILE, il faut s'engager à respecter les statuts et la charte de l'association. L'AMAP LUNE ÉTOILE fonctionne dans le respect de la transparence et dans une démarche de participation active des adhérents.

Un collectif est garant des orientations prises et de la coordination de la gestion et de l'organisation.

Les actions de l'association : Dans le respect de nos valeurs, le moyen d'action privilégié de notre association est de mettre en relation directe des producteurs détenteurs de petites exploitations avec des groupes de consommateurs.

Les consommateurs et le ou les agriculteurs et éleveurs se réunissent autour d'un projet commun : les consommateurs deviennent partenaires en achetant en début de saison une part de la récolte d'une ou des fermes participantes, pour recevoir par la suite chaque semaine divers produits : fruits, légumes, oeufs, fromages, lait, viande, champignons, selon la production de la ou des fermes engagées dans ce projet.

Ces initiatives seront menées dans le respect des projets développés sur notre territoire autour des mêmes finalités.

Les engagements auxquels souscrivent consommateurs et producteurs sont décrits plus loin.

Les engagements des consommateurs.

Ils ont un engagement contractuel, technique, moral et militant :

1. Engagement contractuel et moral :

Les consommateurs s'engagent financièrement sur une saison complète. Une avance est réglée en début de saison; d'autres échéances sont fixées avec le producteur. Des modalités de règlement spécifiques peuvent être définies pour des personnes connaissant des difficultés financières. Ils s'engagent à trouver des remplaçants s'ils sont amenés à se désister de leur engagement vis à vis du producteur. Dans le cas contraire, leur apport financier ne leur sera pas remboursé.

Les consommateurs reçoivent en contrepartie, chaque semaine, des produits frais et diversifiés de qualité.

Ils sont solidaires des aléas de la production (pertes dues à des intempéries, problèmes phytosanitaires...)

2. Engagement technique :

Les consommateurs doivent s'impliquer dans la vie de L'AMAP LUNE ÉTOILE dans la mesure de leurs disponibilités en assurant des tâches de secrétariat (comptabilité, gestion, suivi des adhérents), de logistique (distribution des paniers, travaux à la ferme...) ou autres (organisation de rencontres, fêtes, action pédagogiques : fabrication de conserves, éducation à l'environnement...)

3. Engagement militant :

L'AMAP LUNE ÉTOILE Les consommateurs s'engagent à faire la promotion des actions menées par l'association : communication, diffusion d'informations, analyse et évaluation, recherche de nouvelles personnes intéressées par le projet.

Lu et approuvé

Signature et date

Bulletin d'adhésion à l'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne de Draguignan

AMAP LUNE ÉTOILE : boîte aux lettres : 2C rue ND du Peuple à 83300 Draguignan

Saison oct 2016/sept 2017

En adhérant à l'Association, je m'engage à respecter sa charte et ses statuts dont j'ai pris connaissance.

NOM :Prénom :

Adresse :

C.P : Ville :

Tél : Adresse électronique :

Branchez-vous sur le site

<http://www.amaple.fr/> ou adressez courriel sur amap.lune.etoile@gmail.com ; contact tel 06 31 69 50 52

Montant de la cotisation :

Adhésion de base : 15 euros, règlement de préférence par chèque à l'ordre de l'AMAP LUNE ÉTOILE

Adhésion de soutien : montant libre, de :

Signature :